

Luxembourg, le 27 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Service Hygiène Bilan, projets et nouvelle campagne « anti-littering » dans l'espace public

Ce jeudi 27 juin 2019, Madame Lydie Polfer, bourgmestre, et Monsieur Patrick Goldschmidt, échevin responsable en matière d'environnement, ont présenté le bilan de l'année 2018, les projets ainsi que la nouvelle campagne « anti-littering » du Service Hygiène de la Ville de Luxembourg.

120^e anniversaire du Service Hygiène

Cette année, le Service Hygiène de la Ville de Luxembourg fête ses 120 ans. Une exposition photographique, à découvrir du 23 août au 26 septembre 2019 sur la place Guillaume II, retracera l'histoire du Service, illustrant les tâches quotidiennes du personnel et l'évolution des différents métiers liés à la propreté de la ville.

Les débuts du Service Hygiène au « Piffhaff »

Depuis le décret du 14 décembre 1789, les communes ont pour mission de maintenir la salubrité sur leur territoire. Cette mission comportant la collecte et la gestion des déchets ainsi que le nettoyage de l'espace public est restée inchangée à ce jour.

Le Service Hygiène tel qu'il se présente aujourd'hui, trouve ses racines en mars 1898, moment où la Ville de Luxembourg, comptant alors quelque 39.000 habitants, acquiert un terrain de 7,31 ha à la route d'Arlon sur lequel sont aménagés une déchetterie, des entrepôts et des écuries, la collecte se faisant à l'époque à l'aide de charrettes tirées par des chevaux.

Suite à une décision du conseil communal, la gestion des déchets jusqu'alors assurée par des entreprises privées pour le compte de la Ville, est confiée au personnel de la Ville qui est dès lors en charge de la propreté de la ville à partir du 1^{er} janvier 1899.

En 1902, l'ancien dépôt des outils des latrines est transféré à la route d'Arlon, d'où le surnom du site, « Piffhaff », que le Service Hygiène occupe encore aujourd'hui.

Une modernisation progressive

Dans les années 1920, le Service Hygiène connaît une première grande modernisation : en 1921, des modifications structurelles sont nécessaires et la construction en 1928 et 1929 de nouveaux bureaux et ateliers plus appropriés permet d'accroître l'efficacité du Service.

Concernant le matériel de travail, le Service Hygiène se sert jusqu'en 1921 de charrettes tirées par des chevaux pour collecter les déchets qui sont déposés dans différents récipients ouverts, tels que des vieux fûts ou des seaux. En 1921, les premiers camions – à benne ouverte – font leur apparition. Dix ans plus tard, en 1931, la Ville décide d'acquérir des véhicules à benne fermée afin de limiter les odeurs, et d'introduire des poubelles standardisées de 60 et 90 litres dans le but d'optimiser et de faciliter la collecte.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Ville doit acquérir de nouveaux véhicules pour pouvoir assurer la gestion des déchets : ces nouveaux camions sont équipés d'un système de chargement à compression, permettant de réduire le volume des déchets de 50%.

Une collecte des déchets facilitée

Afin de rendre la collecte des déchets plus aisée et d'améliorer le service offert aux citoyens, le Service Hygiène introduit en 1967 des poubelles en matière synthétique avant de les remplacer entre 1982 et 1984 par des poubelles en matière synthétique à roues.

En 1981, la fréquence de la collecte est adaptée, passant de deux fois par semaine à une vidange hebdomadaire. L'élimination des déchets se fait au SIDOR à Leudelange, mis en service en 1976, respectivement à la décharge de Cessange (« Zéissenger Tipp ») qui fonctionne jusqu'en 1981.

Une nouvelle approche pour la gestion des déchets : la collecte séparée

Dans les années 1980, une prise de conscience en matière environnementale se fait ressentir parmi les citoyens et la Ville de Luxembourg repense son approche par rapport à la gestion des déchets. Ainsi, les premiers points de collecte publics (papier/carton, verre, batteries, vieux vêtements, déchets de jardinage) sont mis en place afin de trier les déchets et de récupérer les matières recyclables. A la même époque, le Service Hygiène introduit également la collecte séparée en porte à porte du papier/carton (poubelle bleu) et du verre (poubelle verte) et ce pour les citoyens et les professionnels.

En 1987, la Ville de Luxembourg passe à la vitesse supérieure en matière de recyclage en ouvrant un centre de recyclage sur le site du Service Hygiène à la route d'Arlon : il s'agit du premier centre de recyclage du pays.

Dans les années 2000, la Ville de Luxembourg introduit plusieurs mesures successives en vue d'un meilleur respect de l'environnement. Ainsi, à partir de 2000, la Ville assure une collecte séparée des emballages moyennant des sacs bleus « Valorlux » et en 2010, la collecte séparée des déchets biodégradables (poubelle brune) est mise en place. Soucieuse de poursuivre la collecte séparée en vue d'un taux de recyclage maximal, la Ville lance la collecte séparée des emballages auprès des commerces du centre-ville et du quartier de la Gare en 2015 et la collecte séparée des déchets sur le marché bihebdomadaire de la place Guillaume II en 2016.

Outre ces collectes régulières, la Ville offre de nombreux autres services gratuits ou payants aux citoyens : vidanges supplémentaires, sortie et rentrée des récipients le jour de la collecte, lavage des poubelles, enlèvement sur commande des déchets encombrants ou des déchets de jardinage...

Le Service Hygiène hier et aujourd'hui

A ses débuts, outre la propreté urbaine, le Service Hygiène est également en charge des canalisations, de la vidange des fosses septiques ou encore du transport des dépouilles mortelles. Avec le temps, ces tâches ont été confiées à d'autres services communaux. Les tâches du Service Hygiène ont par ailleurs considérablement évolué au fil du temps : outre les missions initiales (maintien de la propreté de l'espace

public et l'enlèvement des déchets résiduels en mélange), la collecte des matières recyclables et des déchets biodégradables, le déneigement en hiver tout comme la sensibilisation des citoyens et des professionnels à la réduction des déchets et le conseil en la matière font aujourd'hui partie des tâches assurées par le Service Hygiène.

Le Service Hygiène occupe actuellement 356 personnes et dispose de 129 engins, dont 36 camions de collecte de déchets, 14 camions pour conteneurs, 12 balayuses de voirie et 32 camionnettes.

En vue de favoriser un tri et une revalorisation efficaces des déchets, le Service Hygiène planifie actuellement la construction d'un nouveau site avec un centre de ressources à Merl qui devra voir le jour dans les prochaines années.

Bilan 2018 et projets du Service Hygiène

Pour l'année 2018, la Ville de Luxembourg dresse un bilan positif en matière de gestion des déchets.

Un taux de recyclage qui dépasse les 43%

De manière générale, la quantité de déchets collectés par le Service Hygiène a augmenté de 2,73% passant de 64.275 tonnes en 2017 à 66.031 tonnes en 2018, une hausse qui s'explique par la croissance démographique de 2,48% par rapport à 2017 et l'augmentation continue du nombre de navetteurs et de visiteurs.

Analysés de plus près, ces chiffres montrent que seule la quantité des matières recyclables a augmenté et que celle des déchets résiduels en mélange est restée stable, malgré une population globale plus importante. 28.518,13 tonnes de déchets ont été collectés séparément par le Service Hygiène en 2018 en vue de leur recyclage, de leur revalorisation ou d'un autre traitement spécifique : 7.579,48 tonnes de papier (26%), 5.223,99 tonnes de vieux verre (18%), 3.047,84 tonnes de déchets biodégradables (11%), 1.749,96 tonnes de bois (6%), 1.494,10 tonnes de PMC (5%)... Le taux de recyclage de la Ville passe dès lors de 41,62% en 2017 à 43,19% en 2018, s'approchant davantage du quota des 50% visé au niveau national d'ici 2020.

Réduction globale des déchets de 10% en 10 ans

A l'échelle d'une décennie, les chiffres sont encore plus parlants : alors qu'en 2008, la quantité de déchets produits par tête était de 821,05 kg, ce ratio ne s'élève plus qu'à 553,89 kg par personne en 2018. Il faut cependant préciser que ce chiffre ne reflète pas la situation réelle de la Ville de Luxembourg. En effet, ce ratio est calculé sur base de la quantité totale de déchets produits et du nombre d'habitants de la Ville (119.214 au 31.12.2018) : il ne tient donc pas compte des visiteurs, navetteurs et sociétés. Sachant que la population de la Ville double en semaine, la quantité de déchets produits est en réalité bien inférieure à 553 kg par personne.

Considérant par ailleurs l'augmentation de la population de 32,59% entre 2008 et 2018, la diminution des déchets produits de 10,55% en 10 ans est considérable.

Ces chiffres montrent clairement que tous les efforts entrepris par la Ville de Luxembourg au fil du temps pour réduire son empreinte sur l'environnement et susciter un changement comportemental durable chez les citoyens ont porté leurs fruits.

Création d'une cellule d'« assistance clientèle »

Afin de poursuivre activement sa politique en faveur d'une gestion responsable et durable des ressources et d'une réduction des déchets, le Collège des bourgmestre et échevins a créé en 2018 une nouvelle cellule d'« assistance clientèle » composée de deux agents. Ces personnes auront pour mission de sensibiliser et de conseiller les citoyens et les professionnels, d'élaborer des solutions sur mesure, de participer à la mise en place d'une gestion des déchets conforme aux lois et règlements en vigueur et de promouvoir le recyclage dans les résidences en ville.

Valorisation des déchets biodégradables par une fermentation à sec

Actuellement la collecte des déchets biodégradables se fait par le biais de deux collectes différentes : celle des déchets de cuisine et d'autres déchets organiques et celle des matériaux ligneux. Comme la différence entre ces types de déchets n'est pas toujours claire pour les usagers et afin de promouvoir davantage la collecte de déchets biodégradables, le Collège des bourgmestre et échevins a chargé le Service Hygiène en 2018 d'analyser l'opportunité de la mise en place d'une installation de fermentation à sec sur le territoire de la Ville : ce système permettrait en effet de traiter tous les déchets biodégradables sans distinction, ce qui faciliterait considérablement le tri pour les citoyens.

Comme la construction d'une telle installation pour les seuls besoins de la Ville a été jugée peu opportune, la Ville envisage désormais une adhésion au syndicat « Minett-Kompost » qui réalise la fermentation à sec depuis près de 25 ans pour 21 communes et dispose donc d'une expérience inégalée dans le domaine. Les premières discussions avec le syndicat ayant été très constructives, le Service Hygiène, épaulé par le Service Financier, a été chargé d'entamer les négociations avec le « Minett-Kompost » en vue d'une adhésion de la Ville au syndicat.

La Ville de Luxembourg, membre de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine

En 2018, la Ville de Luxembourg a adhéré à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU), créée en 2010 en vue de mettre en place un système d'évaluation de la propreté de l'espace public. Grâce à ce groupement, la Ville multiplie son savoir-faire spécifique en matière de propreté et de gestion des déchets et participe à des échanges d'expériences et de « best practice » avec quelque 140 collectivités, dont la plupart sont des villes françaises, belges ou suisses de plus de 100.000 habitants.

Par ailleurs, la Ville a prévu d'introduire des projets en faveur de la propreté urbaine auprès de l'AVPU en vue de l'obtention du label « ville éco-propre », une distinction qui fonctionne par l'attribution d'étoiles et qui encourage ainsi les villes à améliorer durablement la propreté de leur espace public.

Campagne « anti-littering »

En été 2018, la Ville de Luxembourg a mis en place les premiers « voting bins » dans l'espace public : ces cendriers ludiques à deux conteneurs affichent une question avec deux réponses et incitent les passants à jeter leur mégot dans le conteneur correspondant à la réponse choisie et non pas sur la voie publique.

Les « voting bins » font partie de la campagne de sensibilisation « anti-littering » élaborée en 2018 et qui se poursuivra au cours des prochaines années pour attirer l'attention du public sur les différentes problématiques du « littering » : déjections canines, chewing-gums, emballages à emporter, dépôts illicites, journaux gratuits, seringues...

La campagne « anti-littering » a en effet plusieurs objectifs. D'un côté, elle cherche à informer les citoyens et les visiteurs quant aux incivilités commises et à leur impact sur l'environnement ; de l'autre côté, elle

cherche à lancer un débat sociétal sur la problématique du « littering ». Enfin, il importe à la Ville de provoquer une prise de conscience du « littering » chez les citoyens et de réduire *in fine* la quantité de déchets jetés sur la voie publique.

Alors que la campagne s'inscrit dans la durée en vue d'induire un changement de comportement chez les citoyens, trois thèmes ont été choisis pour le lancement de la campagne en été 2019 : les mégots, les chewing-gums et les déjections canines.

- *Un mégot jeté sur la voie publique pollue 500 litres d'eau potable*

Sur le territoire de la Ville se trouvent 2.500 poubelles équipées d'un cendrier. Pourtant le Service Hygiène ramasse quotidiennement de grandes quantités de mégots dans l'espace public. Sachant qu'un mégot jeté sur la voie publique ou dans la nature peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau potable, l'impact d'un tel geste sur l'environnement est considérable.

La mise en place de sept « voting bins » fixes à des endroits stratégiques, a permis de collecter plus de 100.000 mégots en un an. Par ailleurs, ce matin-même, 1.000 cendriers de poche ont été distribués aux passants aux arrêts de bus du centre-ville et au parking *Bouillon*, afin de sensibiliser le public au « littering ».

- *La décomposition d'un chewing-gum met 5 ans*

La décomposition complète d'un chewing-gum prend environ 5 ans : jetés par terre, les chewing-gums constituent donc une source de pollution importante. Malgré les 3.500 poubelles réparties dans l'espace public à Luxembourg-ville, le Service Hygiène doit régulièrement procéder au nettoyage des endroits les plus touchés. La dernière intervention, effectuée dans la Grand-Rue sur une superficie de 4.750m², s'est chiffrée à quelque 30.000€. Afin de sensibiliser le grand public à cette problématique, la Ville a prévu une action spécifique en automne 2019.

- *Plus de 40 tonnes de déjections canines non ramassées*

Le Service Hygiène remplit régulièrement les 500 distributeurs de sets d'enlèvement de déjections canines mis en place sur le territoire de la capitale. Considérant qu'environ 3.100 chiens sont recensés en ville, le Service Hygiène estime la quantité de déjections canines à 135 tonnes par an. En 2018, 1,5 millions de sacs ont été utilisés, ce qui correspond à environ 90 tonnes de déjections canines : 45 tonnes de déjections canines n'ont donc probablement pas été ramassées par les propriétaires de chiens. Une action de sensibilisation spécifique sera lancée au printemps 2020.

A côté des actions de sensibilisation prévues, chaque thème de « littering » fait également l'objet d'une campagne digitale et d'affichage : les visuels présentés sont volontairement « choc » afin d'attirer l'attention du public, d'inciter à la réflexion et d'engendrer un réel changement de comportement.

Contact presse :

Patricia Kariger

Communication et relations publiques

Ville de Luxembourg

+352 4796 4136

pkariger@vdl.lu